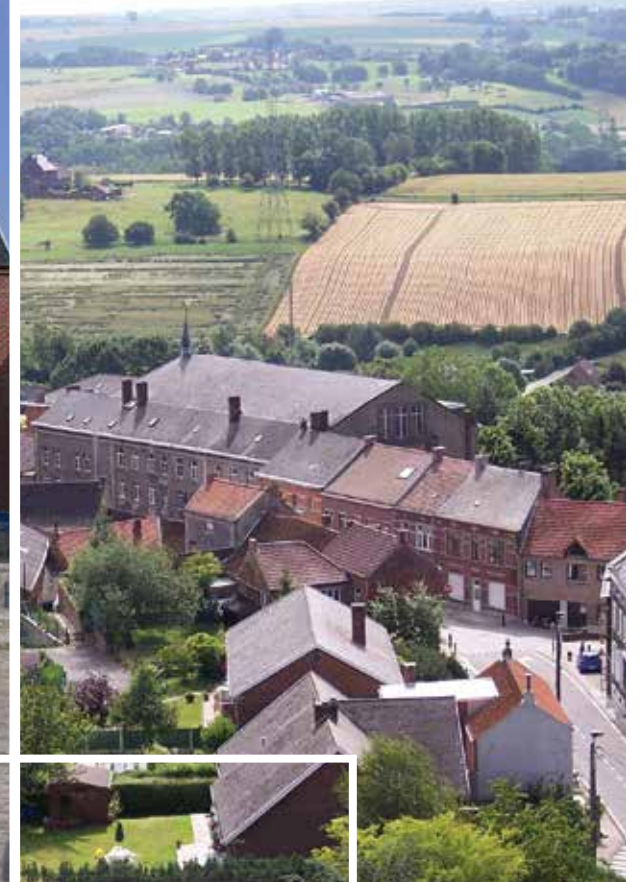


# Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2016



n°138

sommaire



TRAVAUX



CPAS



NOCES  
D'OR

## EDITO

L'année 2015 s'est achevée à Ittre dans un climat de fête et de grande convivialité. La féer'lttre a connu un beau succès grâce au travail d'équipe remarquable initié par Comartagrind qui a réuni les opérateurs économiques, culturels et touristiques de nos villages pour finaliser ce merveilleux marché de Noël. Nous avons tenu à soutenir toutes celles et tous ceux qui se sont investis sans compter pour concrétiser ce projet mobilisateur. Nous les en remercions vivement ainsi que les nombreux bénévoles qui ont animé ce week-end féérique. Nous adressons également nos remerciements au personnel du service des travaux qui a monté les chalets et les illuminations sur la Grand-Place.

N'oublions pas que de nombreuses familles, particulièrement en Iraq et en Syrie, ont vécu cette fin d'année 2015 dans l'horreur et la peur du lendemain.

Le CPAS et la Commune ont tenu à témoigner leur solidarité vis-à-vis des réfugiés syriens en accueillant 2 familles dans les maisons ILA (Initiatives Locales d'Accueil). La première est composée de 7 personnes, la deuxième de cinq personnes.

### Le Collège vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

De grands défis se posent à nous en ce début d'année 2016 :

- Protéger nos habitants qui avaient été sinistrés au mois de juillet 2014 d'un risque futur d'inondation, par l'aménagement, notamment, de zones d'immersion temporaire.
- Diminuer nos émissions de CO2 et développer les énergies renouvelables.
- Finaliser la construction des infrastructures sportives à Virginal.
- Construire l'Agora Space/sport de rue au Quartier du Tram.
- Finaliser le projet de construction d'une nouvelle crèche à Virginal.
- Implanter une nouvelle signalisation uniforme et simplifiée dans nos 3 villages.
- Réaliser l'assainissement collectif des rues Bruyère de Virginal, Paisible et du Petit Paradis.
- Améliorer la mobilité douce entre Hennuyères et Haut-Ittre.

Nous sommes déterminés à relever ces défis afin de permettre à nos habitants de vivre dans leurs maisons en toute quiétude, en toute sécurité et de leur offrir une belle qualité de vie.

Dans cette période d'échange de vœux, nous ne pouvons ignorer le désarroi de toutes celles et tous ceux qui souffrent, qui sont seuls, qui sont en attente d'une guérison, d'un emploi, d'un revenu décent, d'une simple reconnaissance.

Mettons nos valeurs humaines de don de soi et de solidarité au cœur de nos préoccupations.

Osons être plus généreux, plus réceptifs et engageons-nous pour les plus faibles : handicapés, malades, invalides, étrangers, personnes sans ressources.

Au nom du collège communal, je réitère mes vœux pour que chacun puisse trouver dans son entourage le respect, la paix, la joie et l'amour.

> Par le Collège,  
Ferdinand Jolly, Bourgmestre



## DISTRIBUTION DES CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT

**Vous pourrez les retirer du mercredi 6 janvier au samedi 27 février 2016 (veuillez vous munir de votre carte d'identité).**

**Les habitants peuvent retirer leurs chèques et sacs aux trois endroits prévus quel que soit leur lieu de résidence. Il faut être en ordre de paiement de la taxe 2015.**

**À Ittre :** rue Planchette, à l'arrière de l'administration communale

- Mercredi 20/01/2016 à Ittre de 13h à 18h;
- Samedi 30/01/2016 à Ittre de 09h à 12h;
- Samedi 06/02/2016 à Ittre de 09h à 12h;
- Samedi 13/02/2016 à Ittre de 09h à 12h;
- Samedi 20/02/2016 à Ittre de 09h à 12h;
- Samedi 27/02/2016 à Ittre de 09h à 12h

**À Haut-Ittre :** Salle communale, rue Les Hauts du Ry-Ternel 13

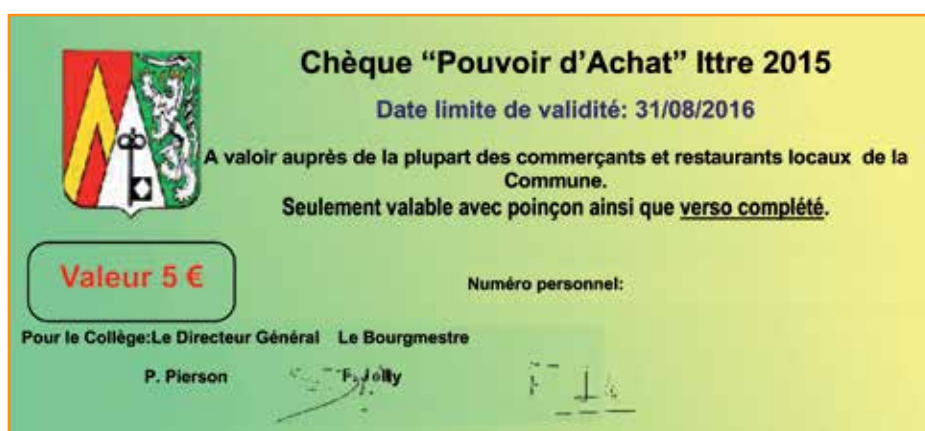
- Lundi 18/01/2016 à Haut-Ittre de 15h à 18h.

**À Virginal :** Salle polyvalente

- Jeudi 21/01/2016 à Virginal de 13h à 18h

Les sacs poubelles, distribués gratuitement depuis plusieurs années par l'administration communale, vous seront remis également à cette occasion.

> **Hélène de Schoutheete,**  
**Echevine des Finances**



## PCDN : DES NOUVELLES DU CONCOURS PHOTO 2015 !



Plusieurs participants au concours nous demandent des nouvelles du déroulement de notre concours photo.

Après avoir exposé toutes les photos à la St-Rémy, nous avons décidé de les remettre à l'honneur lors de la distribution des plants à la Ste-Catherine.

Le public a donc pu voter une 2ème fois. Actuellement, les 3 personnes du jury professionnel externe ont reçu les photos et sont en train de composer leur liste de lauréats. Nous attendons leur verdict.

La remise des prix aura donc lieu prochainement !!!

Visitez régulièrement notre page Facebook : <https://facebook.com/ruralittre> et le site de la commune : [www.ittre.be](http://www.ittre.be) pour les renseignements pratiques.

Tous les participants au concours seront contactés personnellement.

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



## LES VACANCES DE NOËL AU NO MAN'S LAND

Une dizaine d'ados du No Man's Land se sont retrouvés pour participer à différentes activités pour les jeunes à partir de 12 ans.

Ils ont été été au Bowling, à la patinoire et à la piscine, mais également participé aux activités dans leur local (PISQ) au-dessus de la salle polyvalente de Virginal. A savoir, une après-midi crêpes et film de Noël, une après-midi jeux de société et un souper de fin d'année.

Nous avons terminé les activités au tour du verre de l'amitié accompagnés des parents pour pouvoir faire plus ample connaissance.

Les prochaines activités se dérouleront pendant les vacances de Carnaval. Mais d'ici là sachez que l'espace jeune est ouvert en semaine.

Horaire :

- Les lundis de 16h30 à 20h30
- Les mercredis de 13h à 21h



- Les vendredis de 17h à 20h
- Certain dimanche de 13h à 17h

Certaines activités sont parfois prévues en extérieur. Le programme est affiché sur la porte du local chaque mois et mis aussi sur notre groupe facebook.

Dans ton local, tu peux venir donner tes idées d'activités, projets, jouer au kicker, jeux de société, discuter avec d'autres de ton âge...

Si tu veux être tenu au courant, tu peux me contacter [marievd@hotmail.com](mailto:marievd@hotmail.com) ou encore venir visiter notre groupe sur Facebook (No Man's Land)

Au Plaisir de te voir.

> **Christian Fayt, Echevin de la Jeunesse**



## JUMELAGE ITTRE-ECUEILLÉ

Cette année c'est la commune d'Ittre qui organisera le jumelage entre nos deux communes et qui recevra les habitantes et les habitants d'Écueillé avec leur Maire : Monsieur Aufrère. Un programme d'activités s'élabore avec les membres du Comité de jumelage. Si vous désirez nous aider dans l'accueil des Écueillois et héberger une famille ou une personne chez vous faites le savoir auprès de Daniel Vankerkove (0470/223301) ou auprès de Frédérique Joris au n): 067/79 43 38.

Nous souhaitons que cet échange soit fructueux, nous avons vraiment besoin de vous. L'échange se déroulera pendant la période du 26 août en soirée au lundi 29 août en matinée. Nous vous invitons à nous transmettre vos idées, vos propositions à notre correspondante jumelage d'Ittre à l'adresse suivante: [f.joris@ittre.be](mailto:f.joris@ittre.be) ou à l'administration communale, rue planchette2, 1460 Ittre.

> **Daniel Vankerkove,**  
**Échevin du Jumelage**



## OPÉRATION ARC-EN-CIEL 2016

L'ASBL Arc-en-Ciel organise les 12 et 13 mars prochains la 62<sup>e</sup> Opération Arc-en-Ciel, la bien connue récolte de vivres non périssables. Ces derniers, une fois redistribués, faciliteront l'accès aux loisirs de milliers d'enfants en difficulté de Bruxelles et de Wallonie. Cette récolte, qui unit depuis bien longtemps Arc-en-Ciel à des centaines de bénévoles, se veut avant tout intergénérationnelle, solidaire mais aussi locale.

Toutes les infos sur le site internet : [www.arc-en-ciel.be](http://www.arc-en-ciel.be)





## TRAVAUX

### 2015 : UNE ANNÉE DE RECONSTRUCTION

2015 aura été une année marquée par la volonté de reconstruire notre village tant pour nos habitants qui ont subi de gros dommages suite aux inondations que pour les infrastructures communales. Nous nous sommes attachés cette année à remettre en état ou à reconstruire l'un après l'autre nos différents ponts, nos routes et nos rivières.

Je me dois ici de féliciter les membres du service travaux pour leur disponibilité, leur présence et leur envie de tout faire pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Je me dois aussi de remercier les différentes autorités communales, provinciale et régionale de leur parfaite collaboration :

- pour leur aide dans l'aboutissement des procédures administratives
- pour la remise en état de nos villages.

Il reste encore des petits travaux de finition, nous nous y emploierons dans ces prochains mois.

Nous terminons cette année avec la réfection des deux derniers ponts, celui de la rue aux Cailloux et la passerelle du Maustichy.



Pour ce mois de décembre, la priorité à Virginal était de permettre aux enfants de l'école communale de pouvoir intégrer en ce début du mois de janvier les 3 nouvelles classes dans l'ancienne cure.

Cela s'est concrétisé grâce à l'entreprise, au Service Travaux, au Service de Nettoyage, à l'Association des parents, à Luc Bontet, aux professeurs, au Directeur et aux nombreuses petites mains qui ont tous œuvré dans la discrétion pour que ce formidable challenge se concrétise.

Le 4 janvier, ce travail a été récompensé par la joie qui se dégageait de la frimousse de nos enfants. Un grand merci à tous pour ce fabuleux travail accompli pour nos enfants.

Ainsi tout ce qui vous avait été annoncé en début d'année 2015 a été réalisé.

### 2016 : UNE ANNÉE DE PROTECTION

#### Protection des biens et des personnes

Si 2015 aura été l'année de la reconstruction mais nous avons aussi au cours de cette année préparé les travaux de l'année 2016. Il s'agit là des travaux de création de Zones d'Immersion Temporaires (ZIT).

Il a fallu d'abord faire une étude. Grâce au Contrat de rivière de la Senne et avec l'appui de la Province du Brabant wallon, cette étude a pu être réalisée rapidement.

Sur base de cette étude, une première ZIT a pu être réalisée par la Région wallonne (service des routes) sur le Ry Mortier (Rue Les Fonds à Haut-Ittre) permettant ainsi de retenir une partie des eaux de l'autoroute et de la rue de Nivelles.

En 2016, avec la collaboration de la Commune de Braine l'Alleud, la Région wallonne (SOFICO), la Province du Brabant wallon, nous allons ériger des digues sur le Ry Ternel à la rue Pezin et sur le Ry Goret à Braine l'Alleud.

Nous venons de recevoir le permis de bâtir pour ces deux ZIT, il reste maintenant à acquérir les parcelles sur laquelle sera érigée la digue sur le Ry Ternel.

Une autre digue sera érigée sur le Ry de Fauquez (projet finalisé et accord du propriétaire) afin de protéger le quartier Sainte-Lutgarde à Fauquez.

Enfin, trois autres projets sont en route : 2 sur le Ry de Baudémont et une digue supplémentaire entre la rue de Schoot et la rue de Gaesbeeck. (accord également des propriétaires et étude à l'IBW).

Comme vous le comprenez, il s'agit de projets plus longs au niveau des procédures (permis de bâtir, accord des propriétaires, acquisition de terrains, ce qui veut dire (estimation du comité d'acquisition, accord du Conseil communal-passage chez le Notaire). Mais restons optimiste et nous pouvons compter sur l'entière compréhension d'un grand nombre de personnes.

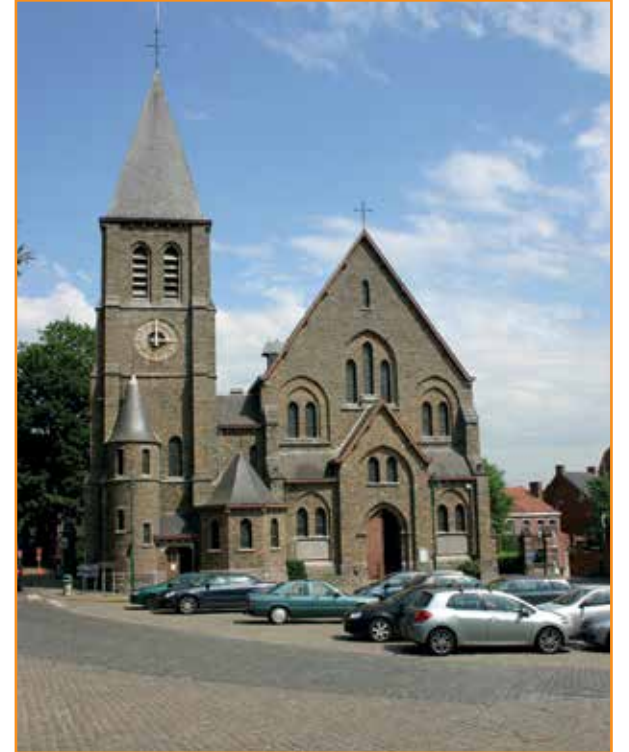
#### Protection de notre patrimoine

En 2016, nous devons mettre tout en œuvre pour protéger nos églises afin de ne pas connaître dans les années futures d'importants dégâts dus aux infiltrations des eaux.

C'est ainsi que l'Eglise de Virginal verra sa toiture rénovée et une bonne partie de la façade sablée et rejointoyée. A l'intérieur, une réfection de l'autel est prévue.



Pour Ittre, ce sera aussi la réfection du clocher qui sera engagée cette année.



Enfin, n'oublions pas notre sympathique petite forge qui sera reliftée en tenant à garder son authenticité.



### TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SERVICE TRAVAUX AU MOIS DE DÉCEMBRE ET EN CE DÉBUT DE JANVIER 2016

- Un fameux coup de main pour féer'lttre avec une étroite collaboration de Comartagrind pour le montage des chalets et des illuminations ainsi que la distribution des sapins de Noël aux commerçants.
- Malgré les conditions climatiques et la fermeture pendant 15 jours de la centrale à béton, le trottoir de la rue du Croiseau avance bien. Nous avons recommencé dès le début janvier et presque la moitié de ce travail important est effectué.
- La préparation des colis de Noël.
- Préparation et la distribution des chèques pouvoirs d'achat et des sacs poubelles.
- L'élagage des branches le long des routes, le nettoyage des caniveaux à la rue des rabots
- La remise en ordre de tout le matériel indispensable pour le déneigement.
- Action propreté : En ce début de janvier deux équipes ont nettoyé les bords de route et ont ramassé malheureusement une quantité impressionnante de déchets.
- ...

**Le service travaux vous souhaite une bonne et heureuse année.**

**Vous pouvez nous contacter au 067/64 85 10**

**Ou en signalant tout problème sur Betterstreet.**

**> Christian Fayt, Echevin des Travaux**



## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE 2016

Le budget 2016 présenté par le Collège communal est satisfaisant : en boni, sans avoir recours à l'emprunt ni d'augmenter les taxes.

Ce budget 2016 intègre plusieurs axes principaux de la politique générale développée par le Collège communal depuis le début de la législature :

- Initialisation rapide des projets nécessaires pour la lutte contre les inondations - un certain nombre d'investissements sont déjà réalisés dont la digue de la ZIT du Ry du Mortier, d'autres sont en cours de réalisation dont les digues des ZIT du Ry Ternel et du Ry Goret pour un investissement de 250 000 EUR pour lequel nous avons bon espoir d'obtenir des subsides tant de la Région wallonne que de la Province du Brabant wallon.
- Au niveau de l'assainissement collectif, un coup d'accélérateur vient d'être donné pour les projets de la rue Bruyère de Virginal, de la rue du Croiseau à Ittre et des rues Paisible et du Petit Paradis sur Virginal ;
- Dans le cadre du PCDR, les projets issus d'une large concertation seront proposés par la CLDR et le Collège en 2016 ;
- La recherche systématique de subsides est entreprise par le Collège, ce qui peut freiner parfois la réalisation des investissements mais qui est nécessaire pour maintenir des finances saines ;
- La politique d'engagement de nouveau personnel dans ce budget est motivée par des contraintes légales pour l'urbanisme en raison de la mise en route prochaine du CoDT et par un renforcement

et un redéploiement de l'encadrement des jeunes vers les trois villages de l'entité ;

- L'aspect social de la commune est maintenu et amélioré par un soutien renforcé au CPAS et le projet d'une nouvelle crèche à Virginal largement subsidiée pour la construction ;
- L'adhésion au Plan Pollec2 va déterminer nos actions dans le cadre des mesures d'économies d'énergie et de productions d'énergies renouvelables.
- Les écoles communales aujourd'hui indépendantes l'une de l'autre continuent d'offrir un enseignement de qualité dont le succès se mesure au nombre croissant d'inscriptions. Le Collège devra veiller à ce que les locaux récemment rénovés puissent continuer à accueillir les nombreux élèves dans les meilleures conditions.
- La poursuite de la provision pour charges de personnel pour la cinquième année consécutive prouve l'engagement de créer à court terme un deuxième pilier pour la pension des agents contractuels ;
- La finalisation de l'étude signalétique pour les 3 villages de notre entité va permettre d'implanter une signalisation uniforme et simplifiée ;
- La poursuite de la réalisation d'investissements en vue d'améliorer la mobilité douce, par un maillage sécurisé entre Hennuyères et Haut-Ittre ;
- La poursuite de la recherche de solutions pour améliorer la sécurité

sur les routes ;

- En matière sportive, on peut se réjouir de la finalisation de l'aménagement des infrastructures sportives à Virginal ainsi que de la réalisation prochaine de l'AGORA SPACE également à Virginal, toutes deux largement subsidiées ;
- A souligner également de nombreux services à la population comme le minibus communal et d'autres actions telles que la distribution des colis aux aînés et des chèques «Pouvoir d'Achat» à la population ;
- Subventionnement de nombreuses associations qui font la richesse associative de notre entité.

Le Collège travaille en étroite collaboration avec les acteurs associatifs, culturels et économiques pour promouvoir les richesses et le dynamisme de nos 3 villages.

Les trois années à venir pour cette législature seront nécessaires pour voir aboutir les différents projets mis en place sans compter ceux qui seront issus de la démarche PCDR.

Le grand défi à relever est le maintien de finances saines qui, seules, nous permettront de continuer à porter des projets pour l'avenir de notre commune et à proposer des services qui répondront aux besoins de la population.

> **Le Collège communal**



## LES FESTIVITÉS DE NOËL ONT COMMENCÉ TÔT À ITTRE CETTE ANNÉE

Durant le week-end de la Féérlttrre, les Ittrois ont pu se rencontrer sous les magnifiques illuminations de la Grand Place, découvrir les producteurs locaux et aussi bénéficier d'une programmation culturelle riche et variée.

Grâce à un pass valable durant tout le week-end, chaque spectateur pouvait découvrir spectacles, expositions, concerts et artisans dans différents lieux de la commune.

Ils ont été plus de 300 à adopter cette formule inédite à Ittre et à découvrir artistes et spectacles.

A un samedi plus calme, a succédé un dimanche après-midi plein d'effervescence.

Chacun des opérateurs culturels, ravis de l'expérience, livre ses commentaires enthousiastes :

- A la Chapelle de verre, plus de 150 personnes sont venues, peut-être même 200. Beaucoup n'avaient jamais vu des fileurs de verre au travail. Les plus passionnés sont restés plusieurs heures à regarder et discuter avec les artisans.



- A l'Étable d'Hôtes, une ambiance chaleureuse, intime pour quelques 150 spectateurs tout a long du week-end, dont un bon nombre découvraient les lieux.
- L'Heptone aussi a vu la salle envahie par un public nombreux et enthousiaste le dimanche après-midi.
- Le concert de Noël, organisé le dimanche après-midi par l'ASBL Musique Classlttrre, a eu un franc succès auprès d'un public qui avait rempli l'église de Ittre.
- Le public était également au rendez-vous pour le conte de Noël « Scrooge » de Dickens donné en représentation les deux après-midi au théâtre de La Valette.
- Et les expositions, tant celle du Musée Marthe Donas en deux lieux différents que celle des Artistes Ittrois ont attiré un nombreux public ravi de découvrir la belle collection de notre musée et les talents que renferme notre commune.

Bref, une expérience enthousiasmante pour chacun. Grâce à une belle collaboration entre les acteurs économiques, culturels et communaux, le public, venu découvrir la Féérlttrre, a voyagé d'un lieu à l'autre, découvert des artistes, des ambiances et des lieux différents.

Une fois encore le dynamisme culturel de notre village était au rendez-vous.

A réitérer de l'avis de tous.

> **Hélène de Schoutheete,  
Echevine de la Culture**



## LE BUDGET 2016 : QUELQUES EXPLICATIONS

Comme chaque année, le conseil communal du mois de décembre est consacré aux finances.

C'est l'occasion pour le Collège de présenter la politique qu'il entend poursuivre (voir ci-dessus) ainsi que le budget qui permettra de la réaliser.

Le budget 2016 génère un boni ordinaire de 146 566 EUR pour un total de recettes de 10 933 000 EUR et un total de dépenses de 9 687 000 EUR, à l'ordinaire.

Soit une diminution des recettes de 1,4% et des dépenses quasi-stabilisées.

Ce budget nous permet de financer des projets extraordinaires, en partie sur fonds propres (620 000 EUR) et en grande partie grâce à des subsides (762 000 EUR) et très peu sur emprunt (115 000 EUR de leasing). Ces projets concernent la suite de la lutte contre les inondations, l'accueil de la petite enfance à Virginal, l'entretien de voiries et de sentiers, des travaux de rénovation importants dans nos différentes églises, l'achat d'un tracteur, une nouvelle signalétique, la mise en place du plan d'urgence et de caméras de surveillance,...

Il faut savoir que la majorité des projets ont pu être financés sur fonds propres ou grâce à de nombreux subsides dont nous avons pu bénéficier. Depuis le début de la législature, seul un emprunt 397 000 EUR (pour la rénovation de l'école et l'achat d'une maison) a été contracté auquel doit se rajouter, cette année, le leasing de 115 000 EUR pour le tracteur.

Les finances communales sont donc saines. Mais hélas fragiles à cause de leur dépendance aux industries qui sont sur notre territoire.

En outre, nous assistons à une diminution systématique de nos recettes et à une augmentation des dépenses de transfert (vers la police, la zone d'incendie, le CPAS), mouvements sur lesquels nous n'avons pas de prise. Nous devons donc rester vigilants et essayer de constituer, dans la mesure du possible, des réserves qui nous permettront de pérenniser nos nombreux et nécessaires services à la population.

> **Hélène de Schoutheete,  
Echevine des Finances**



## RUE NEUVE EN SENS UNIQUE

Très prochainement des travaux vont débuter rue du Centenaire pour sécuriser le trottoir devant la boulangerie.

C'est un projet très ancien qui va enfin être concrétisé et permettre aux piétons et aux poussettes de circuler en toute sécurité le long de la rue du Centenaire sans devoir « descendre » sur la route pour contourner les véhicules qui stationnent en empiétant sur le trottoir.

Il fallait à la fois assurer la sécurité des piétons et permettre au commerce de continuer à proposer des places de proximité à ses clients.

Une concertation très constructive entre les propriétaires du commerce, la Région wallonne (responsable de la route et des trottoirs) et la police a permis de trouver une solution qui répond tant à l'accueil de la clientèle qu'à la sécurité des usagers faibles mais aussi des véhicules. Il a fallu pour cela prendre la décision de mettre la rue Neuve en sens unique : les voitures ne pourront plus l'emprunter en venant



du centre mais uniquement en venant de la rue du Centenaire. C'est une question de visibilité pour les voitures « sortant » de la rue Neuve vers la rue du Centenaire qui a présidé à cette décision que le conseil communal a votée il y a déjà quelques mois.

> **Hélène de Schoutheete,  
Echevine de la Mobilité**



## LES VIOLENCES CONJUGALES

Les violences conjugales peuvent toucher n'importe quel couple, dans n'importe quel milieu.

Le Conseil Consultatif des Affaires Sociales et Assuétudes et le Plan de Cohésion Sociale souhaiteraient attirer votre attention sur cette problématique.

Votre partenaire ou ex-partenaire :

- Vous contrôle sans cesse ?
- Vous rabaisse fréquemment ?
- Vous empêche de fréquenter votre famille, vos ami-e-s ?
- Vous humilie ? Vous injurie ?
- Vous lance des objets ?
- Vous bouscule ? Vous frappe ?
- Vous harcèle sexuellement ?
- Vous menace de se suicider si vous le quittez ?
- Vous menace si vous demandez de l'aide ?
- Vous avez peur pour votre sécurité et/ou celle de vos enfants ?

La violence que vous subissez peut être verbale, psychologique, financière, physique ou sexuelle.

### PREMIER PAS : PARLER POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT...

Appeler à l'aide vous semble difficile, inutile peut-être ?

Votre situation vous paraît insurmontable aujourd'hui ?

Ce que vous ressentez est partagé par de nombreuses victimes de violences conjugales.

Si vous exercez des comportements violents sur votre partenaire, vous pouvez aussi demander de l'aide.

Vous n'êtes pas seul(e). Des professionnelles sont à votre écoute pour vous aider.

D'autres personnes de votre entourage et/ou des personnes de confiance sont également à votre écoute: médecin, travailleur social, associations spécialisées, avocat(e)... Ces personnes de confiance vous donneront les informations dont vous avez besoin.

### ECOUTE VIOLENCES CONJUGALES : 0800 30 030

Qui peut appeler ?

- Les victimes
- Les auteurs qui souhaitent se faire aider pour sortir de la violence.

- Les proches de toute personne concernée par la violence et qui se demandent comment réagir face à cette situation : parents, enfants, ami-e-s, collègues, etc...
- Les professionnels qui souhaitent bénéficier de l'expertise d'une équipe spécialisée et développer une meilleure compréhension des situations de violence entre partenaires dans lesquelles ils sont amenés à intervenir (médecin, infirmier-ère, assistant-e social-e, psychologue, pharmacien-ne, enseignant-e, etc...).

### AU BOUT DU FIL, DES PERSONNES COMPÉTENTES...

- vous offrent une écoute spécialisée,
- apportent des réponses aux situations de violences dans le couple (ou ex-couple),
- vous fournissent des informations complètes,
- vous orientent vers des services spécialisés.

> **Françoise Peeterbroeck,**  
**Echevine des Affaires Sociales**



## DEVENIR ACCUEILLANTE D'ENFANTS CONVENTIONNEE ...ET POURQUOI PAS ?

Le monde de la petite enfance vous passionne ? Vous êtes patiente, observatrice, attentionnée, bienveillante ? Vous aimez travailler seule tout en étant encadrée par une équipe ? Vous appréciez travailler dans la chaleur de la maison familiale ?

Alors cet article est fait pour vous !

Parmi les nombreux services qu'offre le CPAS d'Ittre, celui de la petite enfance gère et encadre les accueillantes d'enfants à domicile. Ce service compte 6 accueillantes et cherche à s'agrandir.

### Et pourquoi pas vous ?

Si le travail d'accueillante vous intéresse et que vous souhaitez un complément d'information, nous vous invitons à prendre contact avec M. Have-lange B. ou Mme Pilette L. au numéro 067/64-71-67 afin de convenir d'un entretien pour échanger sur le travail d'accueillante.

### Quelles conditions pour devenir accueillant(e) ?

- Avoir entre 21 et 65 ans.
- Etre en bonne santé physique et psychique,
- Etre en possession d'un extrait de casier judiciaire vierge,
- Disposer d'une infrastructure conforme à l'accueil,
- Justifier d'une formation ou bien vous engager à suivre une formation reconnue par l'ONE pour l'accueil de jeunes enfants.

### Dans le cadre de votre fonction le CPAS :

- met à votre disposition le matériel nécessaire pour l'accueil (les lits, matelas, jouets, parcs, jeux extérieurs, chaises hautes, etc.),
- organise des journées de formation,
- organise des réunions d'équipe.

Dans le cadre de leur travail et bien que des améliorations seront apportées au statut des accueillantes à partir du mois de juillet 2017 (assurant notamment un salaire mensuel fixe), les accueillantes perçoivent des indemnités correspondant au nombre de jours d'accueil et du nombre d'enfants présents. Ces indemnités ne sont pas imposables.

En matière de protection sociale, les accueillantes ont une protection sociale propre et ont donc droit : à une pension, aux allocations familiales, au remboursement des frais de soins de santé par la mutuelle, à la prime de naissance et à la prime d'adoption, à une indemnité lorsque des enfants inscrits sont absents pour des raisons indépendantes de la volonté de l'accueillante, à un revenu de remplacement en cas de repos de maternité, de maladie, d'invalidité, d'incapacité de travail suite à une maladie professionnelle ou un accident du travail.

Accueillante d'enfants, un métier pour les autres ? Pourquoi pas vous ?

> **Françoise Peeterbroeck,**  
**Echevine des Affaires Sociales**



## UN TRANSPORT ADAPTÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La commune d'Ittre vient de signer une convention de collaboration avec l'A.S.B.L. Mobilité en Brabant Wallon.

Cette A.S.B.L., créée à l'initiative des Mutualités socialiste et chrétienne du Brabant wallon, propose aux personnes à mobilité réduite :

- un service de transport collectif et adapté conçu pour les personnes à mobilité réduite, éprouvant des difficultés à utiliser les transports publics de façon temporaire ou définitive
- une prise en charge de leur domicile à leur lieu de destination tous les jours ouvrables de 6h30 à 20h00
- des transports à finalité médicale, professionnelle, sociale ou pour les loisirs.

Cette solution de transport vous permettra de retrouver une vie sociale normale et de vous déplacer en toute sécurité malgré votre handicap.

A cet effet, l'A.S.B.L. dispose de 8 véhicules adaptés et de 15 chauffeurs formés à l'accompagnement.

Mobilité en Brabant Wallon dessert tout le territoire de la Province. Pour le passage d'un bus, il convient de prendre contact préalablement (2 jours avant le déplacement) au 010/88.13.13 tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30.

Le coût du transport à charge de l'utilisateur varie selon le nombre de zones traversées, soit un minimum de 1,90 € et un maximum de 3,00 €. Toute personne accompagnante paie le même montant.

La commune, quand à elle, interviendra à raison de 1,00 € par transport (aller/retour).

Vous trouverez, ci-contre, les renseignements relatifs au service CAP-BW qui est un service de centralisation des transports et qui pourrait vous intéresser.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'A.S.B.L. Mobilité en Brabant Wallon, chaussée de Bruxelles, 5 à 1300 Wavre (010/88.13.113).

Je reste également à votre disposition pour toute information ou précision.

> **Françoise Peeterbroeck,**  
**Echevine des Affaires Sociales**  
**Présidente du C.P.A.S.**



Vous habitez le Brabant wallon et vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ?  
Vous cherchez un service adapté à vos besoins ?

**APPELEZ GRATUITEMENT LE 0800/17.420**

Nous trouverons l'opérateur qui correspond à vos besoins !

Un projet mené par l'ASBL Mobilité en Brabant wallon avec le soutien de CAP48 et de la Province du Brabant wallon





Nous vous garantissons que votre demande sera analysée dans les 72h.

info@capbw.be    www.capbw.be

BONNE ANNÉE  
2016

Les membres du Conseil de l'Action Sociale et le personnel du C.P.A.S. d'Ittre se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2016, pleine d'énergie, de solidarité, de prospérité, de réussite et de paix.

Que cette nouvelle année vous permette de réaliser tous vos souhaits et vous aide à donner réalité à vos rêves les plus secrets.

Toute l'équipe du C.P.A.S., toujours présente et enthousiaste, est prête à vous épauler et à vous offrir le meilleur pour 2016.

> **Françoise Peeterbroeck,**  
**Echevine des Affaires Sociales**  
**Présidente du C.P.A.S.**



## LES AÎNÉS ONT REÇU LEURS COLIS DE NOËL

S'il est une tradition attendue par les aînés de notre entité, c'est bien la distribution des colis de Noël par l'Administration communale.



Pour les mandataires communaux, c'est l'occasion de rencontrer les personnes âgées et d'échanger des vœux.

Cette distribution a eu lieu dans les salles communales :

- à Virginal, le mardi 22/12/2015 de 8h30 à 12h : 394 colis ;
- à Ittre, le mercredi 23/12/2015 de 8h30 à 12h : 407 colis ;
- à Haut-Ittre de 13h30 à 15h00 : 62 colis.

Elle s'adressait aux personnes de plus de 65 ans, ainsi qu'aux per-

sonnes porteuses de handicap ou invalides à partir de 66 %. Certaines, désireuses de faire don de leur colis à une œuvre de la Commune, se sont aussi manifestées. Sur invitation du CPAS, 40 personnes les plus démunies furent également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Les lundi 21 et jeudi 24/12/2015 en matinée, une délégation communale s'est rendue dans les maisons de retraite de l'entité. A chaque fois, elle y a été chaleureusement accueillie par la direction, le personnel soignant et par les pensionnaires très soucieux de remercier la Commune et ses mandataires. 305 colis y ont été distribués.

Au terme de ces opérations, il convient de remercier aussi l'équipe du Service des travaux pour la préparation des colis, ainsi que le Service administratif pour la préparation des commandes.

Bonne Année à tous !

> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



## PREMIER VOYAGE DES AÎNÉS EN 2016



Le Conseil consultatif des Aînés vous propose **HASSELT** comme première destination de voyage en 2016. Il aura lieu le **24 mars 2016**.

- Départ :
  - 8 heures (Plateau du Tram à VIRGINAL)
  - 8 heures 15 (Grand-Place à ITTRE)
- Matin : visite guidée de la ville de Hasselt avec 3 guides
- Midi : repas
- Après-midi : le Musée du genièvre (visite guidée et dégustation).

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M. Arthur Deghorain au 067 / 64 71 35 – 0475 / 59 86 05

Il est impératif de réserver AVANT d'effectuer le paiement.

Participation aux frais : 40 € par personne.

Le paiement s'effectue sur le compte de l'Administration communale d'Ittre :

- IBAN : BE72 0910 0015 3916
- Communication : voyage à Hasselt.

> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



## ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE « LES LONGS PRÉS » MARCHÉ DE NOËL 2015

Comme chaque année, le marché de Noël de l'école communale d'Ittre « Les Longs Prés » a remporté un vif succès. Plusieurs centaines de parents et d'enfants ont répondu présents à cette fête, devenue une tradition au fil des ans.

Les stands, disposés dans les infrastructures scolaires, proposaient un large choix allant du bricolage, principalement décoratif, fabriqué par les élèves du primaire aux spécialités culinaires préparées par les enfants du maternel.



Le bar était tenu par l'association des parents, toujours partante pour les festivités de l'école. On pouvait y dégus-

ter, notamment, un vin chaud, l'une ou l'autre bière spéciale de Noël.

Les parents présents ont aussi eu la primeur d'y découvrir le calendrier 2016, confectionné par l'équipe enseignante, dans lequel figurent tous les élèves de l'école.

Rendez-vous à la prochaine édition du marché de Noël des « Longs Prés »... un marché accueillant, chaleureux, familial et convivial.

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**



## LA POLICE PRESENTE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

La sécurité routière est un thème essentiel qui constitue un sujet de préoccupation à la fois pour les élèves et les parents, mais également pour les enseignants.

Afin de sensibiliser nos élèves de primaire à propos de la sécurité sur la voie publique, les 7 classes de primaire ont participé à une animation en leurs locaux effectuée par la police.

La police a informé chaque classe durant 1h30 et une vidéo a été diffusée pour illustrer les propos des agents.

Les élèves ont appris les règles importantes sur la prévention routière comme par exemple les bonnes manières pour traverser la rue.

La sécurité routière n'est maintenant plus un secret pour les élèves de l'école communale de Virginal !

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**



## BIENVENUE À ABDOULAYE BAGAYA (DIT DOUDOU) RESPONSABLE BURKINABÉ DE L'ONG « BURKINA VERT »

A l'initiative de Luc Gabrielli, qui a créé l'ASBL « Beoo-Go » afin de soutenir la revalidation des terres agricoles au Burkina Faso, le Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale (CCSI) a invité Doudou à présenter à Ittre l'ONG Burkina Vert.

C'est une structure qui œuvre pour le développement du monde rural dans la région Nord du Burkina Faso. Sa devise : responsabiliser pour mieux réussir.

Le CCSI a décidé de privilégier l'aide financière à ce projet global, à long terme, constitué de plusieurs actions sur place au Burkina Faso, pays francophone parmi les plus pauvres du monde.



Créée en 1995, l'ONG Burkina vert est une évolution de la dynamique des groupes coopératifs de production de plants, de maraichage et de

compostage. Elle est présente dans 4 provinces : le Yatenga, le Zondoma, le Loroum et le Passoré. Elle compte 3254 membres .

Ses objectifs :

- acquérir l'autosuffisance alimentaire par des actions de fertilisation des sols pour une agriculture durable ;
- lutter contre la dégradation des sols par la réalisation de digues filtrantes, de diguettes, la végétalisation, les reboisements ;
- contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'octroi de micro-crédit et la réalisation de micro-projets ;
- promouvoir l'accès et le droit à l'eau potable
- sensibiliser à la lutte contre l'excision, au mariage forcé, à la malnutrition et à la planification familiale ;
- prioriser l'éducation des enfants et l'alphabétisation des adultes.

A ce jour, les projets suivants ont été réalisés :

- 22 périmètres maraichers représentant 57 hectares pour plus de



2400 producteurs ;

- réparation de 13 forages pour 35000 habitants ;
- 9 nouveaux forages pour plus de 17000 habitants ;
- récupération de 440 hectares de terres dégradées par l'aménagement de diguettes, de demi-lunes et de zais (petits trous creusés pour retenir l'eau) ;
- création de 4 banques de céréales pour 18000 habitants ;
- octroi de micro-crédit à 180 femmes ;
- parrainage de 30 enfants mal entendants et sourds suite à des méningites ;
- construction d'une école de 3 classes.

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet que soutient le Conseil Consultatif de la Solidarité internationale, n'hésitez pas à nous rejoindre et à envoyer votre candidature au CCSI, rue de la Planchette, 2 à 1460 Ittre .

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**



## QUELQUES DONNÉES ADMINISTRATIVES...

### POPULATION À ITTRE

La population ittroise au 31/12/2015 se compose de 6775 habitants dont 3433 femmes et 3342 hommes.

### URBANISME À ITTRE

79 dossiers de permis d'urbanisme ont été introduits en 2015.

- 17 pour nouvelles habitations
- 26 pour transformations
- 3 pour hangars et ateliers
- 11 article 127
- 1 demande d'abattage d'arbres
- 2 démolitions

Sur les dossiers introduits en 2014 et non clôturés au 25/11/2014,

- 21 permis ont été délivrés
- 6 ont été refusés
- 4 non clôturés
- 3 abandonnés.

Une demande de modification de permis de lotir a été introduite en 2015. Depuis 2013 il n'y pas eu de demande de nouveau lotissement.

> **Daniel Vankerkove,**  
**Echevin de l'information**



## AVANCEMENT DU CENTRE MULTISPORTS « AGORA SPACE » À VIRGINAL

Après l'obtention d'un magnifique subside de 234.670 € sur un investissement total de 263.000 €, un marché public a été lancé le 4 janvier 2016. L'ouverture des offres aura lieu le 12 février 2016.

Le début des travaux peut-être envisagé en mars-avril 2016 pour une durée estimée de 40 jours ouvrables.

Le quartier du Tram aura bientôt une belle allure.

> **Daniel Vankerkove,**  
**Échevin des Sports**



## VISITE DU MAIRE DE LA VILLE DE KOLWEZI

Madame Charlotte CIMEJINGA, maire de la ville de Kolwezi et ambassadrice universelle de la Paix a visité les installations de l'usine de valorisation énergétique de Virginal. L'élimination des déchets étant un problème chez eux, elle a pu découvrir notre usine de Virginal et dialoguer avec Monsieur Laurent Mafa,

directeur du site, sur toutes les réalisations effectuées chez nous pour solutionner cette problématique.

> **Daniel Vankerkove,**  
**Echevin de l'information**



## EXPRESSION POLITIQUE PA

### 2016 : COMMENT VA NOTRE COMMUNE ?

A première vue: Tout va bien! Equilibre budgétaire/ boni confortable/ augmentation de la provision pour le financement de la politique du personnel/ dotation au contentieux NMLK / financement sur fonds propres de quelques investissements.

Pourtant, l'échevine des finances nous le dit : « *le budget n'est pas satisfaisant* »!

En trois ans, la majorité a dépensé la recette inattendue de 1.400.000 euros du plan Marshall sans constituer des réserves dignes de ce nom. Le déséquilibre structurel entre recettes et dépenses ordinaires se creuse entre 2015 et 2016 : en dépenses : + 5,9 % / en recettes : + 2 %. Soit un différentiel de, pratiquement, 4 % ! Le boni 2016 équivaut au montant de la compensation Plan Marshall. Ce qui veut dire qu'à défaut de cette compensation, ce serait le stop brutal à tout nouvel investissement communal ! La réserve NMLK de 3.000.000 € est insuffisante (intérêts non provisionnés et un exercice comptable omis). Soit un trou de l'ordre du million d'€ ! La dépendance des finances communales est de plus en plus flagrante à l'égard de 2 entreprises « *qui évoluent dans un contexte économique difficile* ». En trois ans, cette dépendance est passée de 25 % à plus de 35 % du budget communal ! Soit 4.000.000 € pour des recettes de 11.200.000 €. Ce qui correspond pratiquement à l'équivalent de la somme totale des rémunérations du personnel communal.

Cette critique n'est pas neuve. Ce qui est neuf cependant, c'est que ce diagnostic est rendu public par l'échevine des finances de la majorité, appuyée pour la circonstance par les avis du Directeur-Gé-

néral et de la Directrice financière. Pourtant, loin de se conformer à ce diagnostic et remédier à cette situation, notamment en accroissant les recettes et en diminuant les dépenses, le Collège Communal poursuit aveuglément la politique inverse.

P.A. considère que des arbitrages sérieux et programmés doivent intervenir sans délai.

Quelques exemples : A quand un marché hebdomadaire aux centres des villages ? A quand des start-ups artisanales au pourtour de la prison ou du rond-point à Haut Ittre ? Quelles initiatives d'énergie renouvelable sur le territoire communal ? Quelle destination donner au Grand Closin ? Quel futur pour le Musée Donas ? A quand l'aménagement convivial de la Grand-Place à Ittre ? Quelle politique touristique volontariste autour du canal et des biefs adjacents ? A quand un audit indépendant portant sur l'excellence de l'administration communale ? Verra-t-on un jour des synergies significatives entre l'administration communale et le CPAS ? Des radars de contrôle de vitesse plutôt que des caméras de surveillance policière ? Quoi pour le sport féminin ?...

Il faut, au niveau du Collège Communal, une impulsion forte pour des politiques audacieuses. A trois ans de l'échéance de la législature communale, cette majorité I.C. / P.S. en est-elle capable ? Le budget 2016 n'en témoigne pas !

> **Claude DEBRULLE,**  
**Conseiller Communal P.A.**



## EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

### UNE BONNE ANNEE... ET SURTOUT UNE BONNE SANTE !

Justement, comment va la santé de notre commune? Comment vont les finances?

Le 15 décembre dernier le conseil communal délibérait sur le projet de budget communal 2016.

Un boni de 146.000euros est prévu en 2016.

Magnifique... Mais trompeur car nos finances dépendent en grande partie des entreprises NLMK et Idempapers taxées sur la commune et de la compensation du plan Marshall (+1.300.000 euros).

De plus le collège doit tenir compte de litiges qui durent depuis 2001 lorsque Duferco et ensuite NLMK ont contesté le montant des taxes imposées par la commune.

Le montant actuel que pourrait peut-être devoir déboursier la commune s'élèverait à plus de 3.000.000 € (montant qui a été provisionné) sans compter les intérêts éventuels.

Que faire? Mettre de l'argent de côté est une évidence pour tous, majorité et opposition.

Par contre, nous pensons qu'il faut également oser investir.

Intervenant lors de ce conseil, notre conseiller Luc Schoukens a à nouveau proposé qu'une partie (100.000€) de la provision destinée à faire face à cette contestation de NLMK (600 000 euros) soit investie en économie d'éner-

gie et en énergies renouvelables, permettant à la fois d'investir pour la planète et pour les finances de la commune. Malheureusement nous n'avons pas été suivis!

Par contre, 30 000 euros sont prévus pour des caméras de surveillance, 100 000 euros pour l'achat d'un tracteur et un élargissement du personnel communal est programmé, sans qu'une étude des besoins ait été réalisée.

Nous voulons que la commune soit capable d'assurer ses dépenses et de rendre ses nombreux services à la population dans l'avenir et demandons en urgence la création d'une commission finances qui étudie de près les possibilités alternatives.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site..... ainsi qu'en lisant le compte rendu du dernier conseil communal dans ce Petit Tram.

Bonne année et bonne santé à tous... et à notre budget!

> **Paul Perniaux et**  
**Marc Hordies,**  
**secrétaires de la locale**  
**ECOLO Ittre**



## C'EST AVEC BEAUCOUP D'ÉMOTION QUE SE SONT DÉROULÉES LES NOCES D'OR À ITTRE

Nous avons pu assister à de véritables leçons de vie où les couples étaient fiers de leur cinquante, (noces d'or), soixante ans de vie commune (noces de diamant). Mais les plus nombreux fêtaient soixante cinq ans de mariage (noces de palissandre). Bravo à tous pour ces témoignages émouvants.

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**



Augusta Holemans-Armand Guilmot : 65 ans



Aline Dedobbeleer-Roger Jacquet : 65 ans



Anne-Marie Lauweryst-Jean-Marie Vancutsem : 50 ans



Emilie Delestienne-Jacques Vanvarebergh : 60 ans



Anne-Marie Van Camp-Johnny Delgutte : 50 ans



Simonne Christiaens-Jérôme Vyncke : 65 ans



Martha Otté-Raymond Gaspart : 60 ans



Madeleine Lambinon-Paul Placet : 65 ans



## DÉCÈS

**DENEYER IDA** : décédée le 23/11/2015 à Tubize

**LATINIS RAYMONDE** : décédée le 1/12/2015 à Nivelles

**HARSCHÉ JACQUELINE** : décédée le 2/12/2015 à Ittre

**BERTOUX CHRISTIAN** : décédé le 5/12/2015 à Ittre

**VANDENVELDE FLORENT** : décédé le 8/12/2015 à Tubize

**CULLUS JEAN-BAPTISTE** : décédé le 16/12/2015 à Ittre

**DELVAUX ELVIRE** : décédée le 16/12/2015 à Ittre

**BEREZOWA AHAFIJA** : décédée le 17/12/2015 à Tubize

**PIÉRARD JULES** : décédé le 20/12/2015 à Ittre

**VINCENT ANDRÉE** : décédée le 30/12/2015 à Ittre

**BIÉLANDE SANDY** : décédée le 31/12/2015 à Ittre



## NAISSANCES

**BRANDERS ZOË** : née le 17/10/2015 à Ixelles

**ROGGE ALEX** : né le 27/11/2015 à Anderlecht

**STEENHAUT SARA** : née le 27/11/2015 Hal

**MOLLAERT ELIYA** : née le 28/11/2015 à Braine-l'Alleud

**THOMAS MAXIME** : né le 29/11/2015 à Uccle

**PASSEUR ANABELLE** : née le 30/11/2015 à Ixelles

**DELICQ RAFAEL** : né le 3/12/2015 à Anderlecht

**DEMOULIN ELÉA-LOU** : née le 9/12/2015 à Ottignies-Louvain-la-Neuve



## MARIAGES

**HICK FRANCIS ET ABROSIMOVA IULIJA SERGEIEVNA** : le 19/12/2015 à Ittre

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**



## SERVICE ÉTAT-CIVIL – DONNÉES 2015

### NAISSANCES :

- 34 garçons
- 37 filles.

Total : 71 naissances

### MARIAGES :

- 22 mariages sur Ittre ;
- 2 mariages dans une autre commune ;
- 1 mariage à l'étranger.

### DÉCÈS :

- 70 personnes décédées sur Ittre, dont 44 ittrois et 26 non ittrois ;
- 45 personnes décédées dans d'autres communes.

Total : 89 ittrois décédés en 2015

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

### Prochains Conseils communaux :

**26 JANVIER 2016 – 19H**

**GRAND PLACE – ITTRE**

### Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**